

Les Assises DE LA

Rivière Loiret



Le risque d'inondation : quels sont les phénomènes en jeu sur le bassin versant du Loiret ?

Le bassin versant du Loiret est en grande partie situé en zone inondable, sur le Val d'Orléans. Les causes d'inondation sont multiples. D'une part, le territoire peut être inondé par l'amont, par débordement du fleuve par dessus les levées (digues de protection en bordure de la Loire) ou encore par l'aval, par remontée des eaux de la Loire dans le Loiret. D'autre part, des inondations peuvent être causées par des remontées de la nappe (eaux souterraines de la Loire).

Un risque majeur pour le territoire : le débordement de la Loire

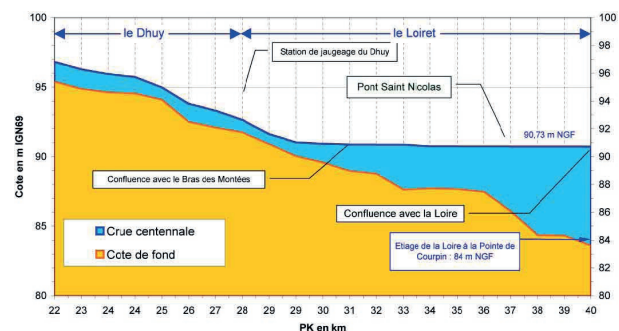
En cas de crue exceptionnelle de la Loire, le territoire du Loiret sera inondé par le fleuve par submersion, voire par rupture des digues en amont d'Orléans. Les eaux de la Loire inonderont alors l'ensemble du territoire sans pouvoir facilement être évacuées par le Loiret, le haut niveau de la Loire et sa remontée dans le Loiret bloquant l'évacuation des eaux.

L'étude des crues historiques de la Loire et les travaux de modélisation menés sur le bassin de la Loire moyenne indiquent que ce phénomène correspond à des crues du type de celles qui ont eu lieu au XIX^e siècle. La dernière crue de cette importance observée sur le Val d'Orléans remonte à 1866.

L'enjeu est de taille : aujourd'hui, sur le Val d'Orléans, une telle crue toucherait environ 54 000 personnes, 2 300 entreprises et 15 000 emplois.

Les inondations par remous de la Loire

Un autre phénomène peut venir se conjuguer et aggraver le premier : la remontée des eaux de la Loire dans le Loiret par remous. Le profil en long ci-contre montre, qu'en cas de crue centennale de la Loire, le niveau d'eau du Loiret est influencé jusqu'à 11 km en amont, soit presque jusqu'à sa source. Cette situation peut faire déborder le Loiret sur sa partie aval. Ce phénomène peut également s'observer pour des crues de moindre importance.



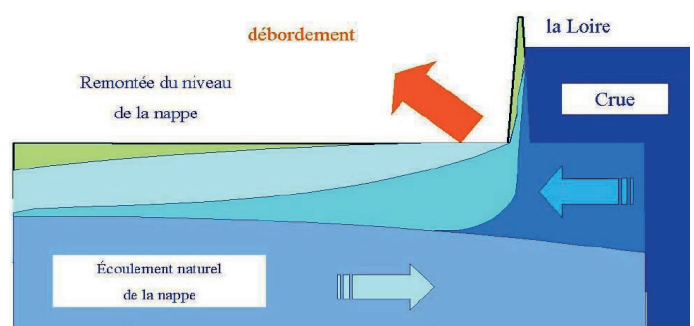
Comprendre le phénomène de remontée de nappe sur le Loiret

La nappe souterraine du Val d'Orléans est alimentée par la Loire : du fait d'un contexte géologique particulier, le fleuve « perd » une partie de son débit dans la nappe. Lors d'une montée rapide de la Loire, en période de forte crue, sur la partie amont du val, les apports à la nappe par les pertes de la Loire sont accrus de façon significative.

Le niveau de la nappe peut alors augmenter jusqu'à affleurer au niveau du sol. Cette situation est accentuée par un autre phénomène : en période de crue de la Loire, les écoulements du Loiret et de la nappe sont ralentis, voire totalement interrompus sur la partie aval. Le niveau des eaux de la Loire est si élevé qu'il rend difficile les écoulements du Loiret et de la nappe vers l'aval, comme l'illustre le schéma ci-contre. Cela se traduit directement par une élévation du

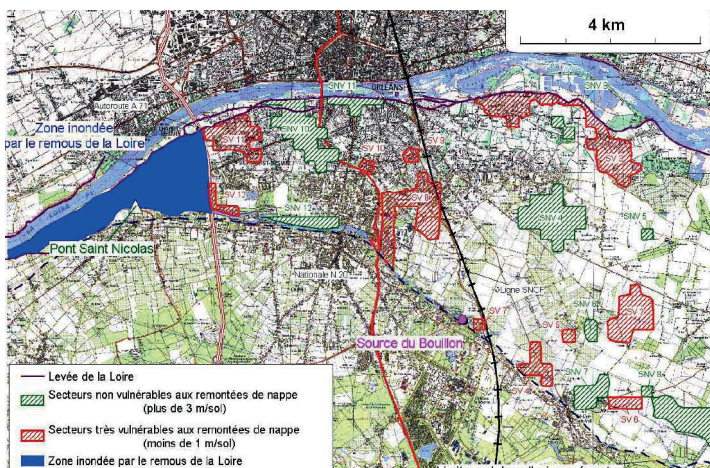
niveau de la nappe et renforce le risque d'inondation par remontée de nappes.

Ce phénomène s'observe lors des crues importantes de la Loire sans pour autant que celles-ci soient exceptionnelles.



Ces deux derniers phénomènes (inondation par remous et par remontée de nappe), contrairement aux inondations par débordement de la Loire au-dessus des levées, ne concernent que certains secteurs du territoire du Loiret.

La carte ci-contre indique les secteurs les plus vulnérables à ces inondations.



Cartographie du Loiret selon le degré de vulnérabilité aux remontées de nappe et aux remous de la Loire

Quelles implications réglementaires ?

Pour réduire les inondations et leurs conséquences sur le territoire, différents outils d'information ont été réalisés, dont l'atlas des zones inondables, intégrant des cartes des plus hautes eaux connues et des cartes des aléas d'inondation (l'aléa caractérise le phénomène naturel d'inondation : ampleur, fréquence...).

Sur la base de cette connaissance, des mesures réglementaires visant à contrôler le développement de l'urbanisme et

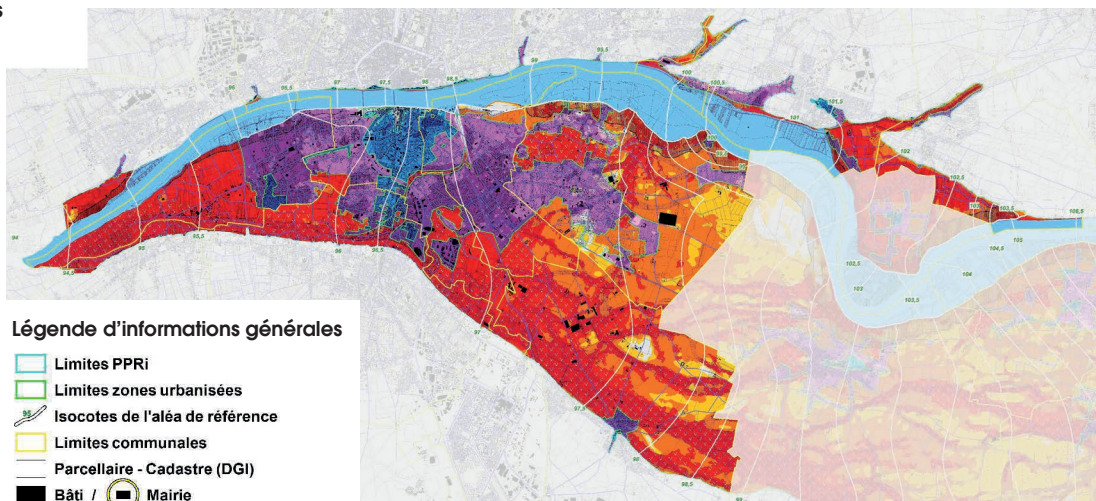
les usages sur les zones inondables ont été prises.

Il s'agit principalement des Plans d'Intérêt Général et **Plans de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI)**.

L'ensemble des communes du périmètre du SAGE situées en zones inondables est doté d'un PPRI approuvé : PPRI du Val d'Ardoux, de Sully-sur-Loire, du Val d'Orléans amont et du Val d'Orléans. Ces documents sont consultables en mairie.

Légende des zones réglementées

- Hors d'eau
- Zone d'expansion de crue**
 - Aléa faible à moyen
 - Aléa fort hauteur
 - Aléa fort vitesse
 - Aléa très fort hauteur
 - Aléa très fort vitesse
- Autre zone urbaine**
 - Aléa faible à moyen
 - Aléa fort hauteur
 - Aléa fort vitesse
 - Aléa très fort hauteur
 - Aléa très fort vitesse
- Zone urbaine dense**
 - Aléa faible à moyen
 - Aléa fort hauteur
 - Aléa fort vitesse
 - Aléa très fort hauteur
 - Aléa très fort vitesse
- Secteurs urbanisés "particuliers" en zone d'expansion de crue**
 - Aléa fort hauteur
 - Aléa très fort hauteur
- Zone de dissipation d'énergie
- Zone d'écoulement préférentiel
- Lit endigué



Légende d'informations générales

- Limites PPRi
- Limites zones urbanisées
- Isocotes de l'aléa de référence
- Limites communales
- Parcellaire - Cadastre (DGI)
- Bâti / Mairie
- Voie de communication

Plan de Prévention des Risques d'Inondation - Zonage réglementaire - Val d'Orléans

En résumé

Les habitants et les activités économiques du Val d'Orléans sont soumis à un **risque inondation majeur en cas de crue centennale de la Loire**. Lors d'un tel événement, on ne disposera que de 48h pour évacuer des milliers de personnes. Il est donc primordial que chacun puisse bien se préparer en réduisant la vulnérabilité de ses biens afin de limiter les dommages mais également en s'organisant pour la gestion de crise.

Plusieurs sites donnent des informations utiles en ce sens, notamment les sites du ministère de l'environnement www.georisques.gouv.fr et www.vigicrues.gouv.fr, mais également les sites de l'Établissement Public Loire et du Centre Européen du Risque Inondation qui proposent des outils pour que chacun agisse au mieux à son niveau.

Synthèse réalisée par Burgeap et coordonnée par AScA, dans le cadre d'une mission confiée au groupement AScA / Burgeap / MarkediA par le SAGE Val Dhuy Loiret

Source: Caractérisation du risque d'inondation par remontée de nappe sur le val d'Orléans, 2003

Auteurs de l'étude : Martin J.C., Noyer M.L.

Conception graphique et rédaction:
MarkediA

© SAGE Val Dhuy Loiret - 2016